



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

chômage

Question écrite n° 20101

Texte de la question

M. François Baroin appelle l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur les très mauvais chiffres du chômage, avec toutes les conséquences économiques et sociales inquiétantes qu'ils induisent. Il souhaite connaître les mesures - et leur calendrier - que le Gouvernement compte mettre en place pour stopper cette envolée dans les meilleurs délais.

Texte de la réponse

Le chômage de masse est, en France, une tendance lourde que le Gouvernement s'efforce de renverser en poursuivant la mobilisation générale pour l'emploi par la mise en place de plusieurs dispositifs. En ce qui concerne les populations les plus vulnérables sur le marché de l'emploi : - les emplois d'avenir auront déjà permis de recruter fin juin plus de 33 000 jeunes, - la durée des contrats aidés « classiques » va être progressivement allongée pour atteindre 12 mois, - le Premier ministre a annoncé la création de 2000 nouveaux postes en contrat à durée indéterminée pour renforcer les moyens de Pôle emploi pour l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans le cadre de la nouvelle offre de service de l'opérateur. Le nombre de ces agents au contact direct passera ainsi de 29 000 à 35 000, soit un effort sans précédent de plus de + 20 %. En ce qui concerne la création d'emplois dans les entreprises : - le pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi, avec le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), - les contrats de génération encouragent le recrutement de jeunes tout en maintenant dans l'emploi les seniors : les premiers commencent à être signés depuis une semaine. Cette bataille pour l'emploi s'appuie sur une méthode, fondée sur le dialogue social. L'accord du 11 janvier 2013 sur la sécurisation de l'emploi est l'une des meilleures illustrations de cette méthode souhaitée par le Président de la République.

Données clés

Auteur : [M. François Baroin](#)

Circonscription : Aube (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20101

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 mars 2013](#), page 2458

Réponse publiée au JO le : [23 juillet 2013](#), page 7918